



Assemblée Générale de MASC
Cholet 23 novembre 2024 - Pôle Bernard Hinault
Ouverture de la séance à 9h30

En pièce jointe liste des Présents / Absents

Accueil des participants par le Président

Le président :

Point sur les adhérents en 2024 : 46 membres

Rappels pour le bon déroulement lors des prestations :

Obligation de montrer une bonne image de Masc :

Qualité attendue en matière de représentation et de sérieux

Rappel sur les tenues en situation : blouson Masc, pantalon noir, et casque jaune

Un casque d'une autre couleur est accepté pour les nouveaux l'année 1

Pour stationner, il faut veiller à respecter l'alignement des motos lors des prestations

Autre point : lorsqu'une question ou une demande de confirmation est posée à tous les membres ou à un groupe par Mail, pour adresser la réponse par mail, ne pas utiliser l'onglet « répondre à tous ». Répondre seulement à celui qui a posé la question.

Concernant le nombre des prestations, en cours d'année des évolutions du calendrier sont à prendre en compte, ce qui nécessite parfois de trouver des motards en urgence.

La réunion du calendrier reste importante tous les ans début février pour fixer le cadre, mais Masc enregistre en plus :

- des nouvelles manifestations ou épreuves cyclistes
- des demandes de renforts des de plus en plus fréquentes de la part d'autres clubs motocyclistes qui interviennent aussi pour escorter

Soyez attentifs aux sollicitations supplémentaires et sachez qu'elles nécessitent un gros travail pour le Président et le Secrétaire pour satisfaire les demandes des organisateurs ou partenaires.

Formations internes à Masc :

Merci à Pascal Derouet qui nous permet de nous former ou de nous perfectionner.

Il est aidé par Gérard Le Corre

2 dates seront programmées pour les formations en 2025, entre janvier et mars

Formations FFC

Après le casque niveau 1, la FFC a décliné un niveau 2.

Celle-ci correspond au niveau 1, mais pour éviter d'éventuelles fraudes, elle se déroule en présentiel. Important : chaque motard se doit de déjà faire le niveau 1, obligatoire pour sécuriser les épreuves sur route de la FFC

Le niveau 2 pourrait devenir obligatoire pour certaines courses importantes en Elite.

Des sessions ont été organisées par le Comité Régional jusqu'à fin janvier dans chaque département des Pays de la Loire

L'inscription se fait sur Internet, par lien directement (le demander au secrétariat).

Laurent Baranger précise les règles mises en place pour les motards le jour d'une épreuve :

- Nécessité d'assister au briefing
- Vérification de la licence sur place par l'organisateur

Quelques évolutions déjà ont été apportées à la formation de niveau 1.

Quoiqu'on en pense, il s'agit de formations utiles pour faire face aux situations qu'un motard est amené à rencontrer pendant une course cycliste

Gilles Drilleau : rapport d'activité sur les prestations

Gilles commence par rappeler le fonctionnement de Masc pour les manifestations :

Le secrétaire envoie, un peu plus d'une semaine avant le jour J, un mail aux motards prévus (dont le référent).

Besoin pour le secrétaire d'avoir des réponses de confirmation rapides pour deux raisons :

- Disposer de la liste des motards qui confirment et de ceux éventuellement indisponibles : car il lui faut alors contacter les remplaçants inscrits, ou à défaut en trouver au sein de l'effectif Masc. Cela prend du temps !
- Ensuite : obligation d'envoi de la liste définitive des motards à l'organisateur, avec les éléments d'identification à jour (qui, quelle moto, quelle immatriculation, quel numéro de licence FFC)

Commentaire de Gilles : soyez attentif et réactif.

Au-delà pensez à signaler en cours d'année tout changement vous concernant, par exemple :

- le changement éventuel de votre moto ou de son assurance,
- votre indisponibilité à venir sur les courses ou manifestations (ne pas attendre la semaine de la convocation)
- et d'une façon générale tout changement d'adresse, de mail, de téléphone, etc.

Point sur l'année motarde :

Calendrier réalisé : 47 prestations avec Roulez pour l'Espoir

4 suppressions :

La course d'attente féminine UCI lors du Tour des Pays de la Loire à Saumur le 4 avril, récupérée par Le Mans Sarthe Moto

Le Gravel Guinguette à Angers, un des gravels Nature is Bike, supprimé le 16 juin

La Course des garçons de café annulée le 7 juillet à Angers

La sortie moto Octobre Rose annulée le 5 octobre

11 sollicitations supplémentaires :

- Tour du Pays de Craon le 24 mars (renfort du Club mot de Laval qui n'a que 14 motards)
- Grand prix du Carnaval de Cholet le 18 avril (critérium)
- Reconnaissance du BPCO Tour (handicap respiratoire) le 24 avril à la demande de la FFC
- Pornic/Pornic nouvelle épreuve le 4 mai (trajets très arrosés ce jour-là !)

- Triathlon d'Angers le 19 mai (un dimanche, mais appel à Masc sera renouvelé probablement et pour 2 jours le samedi et dimanche en 2025)
- Tour de Loire Atlantique 25 mai étape 1 (en lien avec les motards de Vendée. Masc sollicité pour les 2 jours 25 et 26 mai n'était pas disponible. S'entendre l'an prochain avec la Vendée)
- Les boucles de Cé le 2 juin (course en circuit aux Ponts de Cé)
- Le BPCO Tour, étape Saumur - Saumur 19 juin (escorte d'un handicapé respiratoire)
- Championnat de France au Mont St Michel le 20 juin avec 17 motos (peut-être serons-nous sollicités de même en 2025 aux Herbiers ?)
- La Yellow Race à Doué la Fontaine le 21 juillet (budget confortable, évolutions à venir)
- Les Vieilles Soupapes à Trémentines le 17 août, sortie de vieux engins agricoles (manifestation reconduite en 2025)

Pour 2025 : de nouveaux projets sont à l'étude grâce à Gérard Le Corre et son réseau.

La Roue Tourangelle, belle épreuve Elite (pour l'instant « compétition » entre trois clubs de motards dont nos collègues de Le Mans Sarthe Moto)

Départ de Descartes et arrivée à Tours.

Beaucoup de petites routes attention pour les commissaires

Le Président demande ensuite au Trésorier de présenter les comptes 2024

Raoul Ravary détaille la situation

Compte de résultat Masc

Compte de résultat Roulez pour l'Espoir

Bilan global Masc avec Roulez pour l'Espoir.

Le document de présentation sera envoyé à tous les présents

A retenir :

Un exercice financier :

- assez proche de celui de 2023 dans l'ensemble
- avec pour la dernière fois les éléments concernant Roulez pour l'Espoir
- déficitaire mais sans motif d'inquiétude pour l'avenir

Le manque à financer structurel tourne pour l'année donc autour de 500 €

ce qui représente sur l'ensemble seulement total du budget 1,3 %

Déjà des versements sont intervenus pour 2025, non pris en compte donc dans ces résultats 2024, dont un sponsor pour 1 000 €.

RPE a réalisé un exercice excédentaire tout en réalisant un don de 5 500 €

Son bilan ressort à 4 554,50 € (disponibilités)

auxquels s'ajoutent un chèque sponsor supplémentaire récent de 300 €

Le bilan global de Masc hors matériels et vestimentaire ressort à 9 720,57 € (disponibilités).

Aucune opposition n'est enregistrée pour l'adoption de ces comptes.

Le Président propose de passer au renouvellement du bureau :

Actuellement 10 membres, le nombre officiel est fixé à 6 dans les statuts

Le renouvellement se fait par tiers tous les ans.

Le souhait est de garder désormais un bureau plus resserré, et cela peut se faire grâce aux départs annoncés du bureau.

4 sortants

Alain Chotard

Jean-Michel Guennec

William Baillif (qui avait déjà fait part en cours d'année de sa démission du bureau)

Max Moreau

Patrick les remercie chaleureusement pour le travail réalisé.

En particulier Alain qui a été Président par le passé et qui s'est beaucoup investi pour Masc

Le président propose aux candidats pour siéger au bureau présents parmi les membres qui assistent à l'assemblée générale de se manifester : aucune candidature

Il signale que les 6 autres membres du bureau en place sont :

Patrick Ploteau - Président

Gilles Drilleau - Vice-Président - Secrétaire

Raoul Ravary - Trésorier

Gérard Le Corre

Derouet Pascal – Formation

Christophe Mollens trésorier adjoint pour les obligations FFC (membre correspondant), et en charge du suivi des licences. A sa demande ne sera pas totalement mobilisé sur les réunions de bureau

Laurent Baranger est membre associé pour les questions formations.

D'autres membres pourront être associés aux réunions en fonction des questions à traiter

Le Président propose au vote le renouvellement des membres du bureau puisqu'il n'y a pas de nouveaux candidats. Aucune voix contre.

Dans ces conditions il propose au vote de reconduire le bureau avec les fonctions précédemment occupées : Aucune voix contre.

Le Président précise que les 4 sortants vont désormais se consacrer pleinement à Roulez pour l'Espoir.

Masc continue bien évidemment de soutenir RPE et assurera la sécurité de la ballade moto comme pour les 2 premières éditions avec ses motards totalement bénévoles.

Alain Chotard commente la situation de RPE

Il reprend à son compte l'intervention de Patrick Ploteau qui a expliqué, suite à une demande de Patrick Chotard, que l'importance prise par RPE conduisait logiquement à ce que cette démarche prenne son autonomie.

Masc intervient en escorte et sécurisation pour une quarantaine d'organisateurs, alors que RPE a une vocation unique de collecte de fonds en soutien à la Ligue contre le cancer. Ce n'est pas la même chose et objectifs comme bénéficiaires sont différents.

Il convenait que RPE puisse se présenter de façon lisible et indépendante auprès de ses contacts, notamment les partenaires financeurs (entreprises mécènes).

Alain souligne l'impact positif de Masc pour le lancement de RPE, donnant une image de crédibilité et de sérieux appréciée des partenaires et soutiens. Les liens entre Masc et RPE vont perdurer naturellement, et il remercie par avance tous les motards de Masc pour les suites et l'évolution du projet RPE.

Plus de 10 000 € de dons ont été apportés à la Ligue en deux années, ce qui pour cette structure est un apport considérable. A cela s'ajoute la collecte sur place à St Sylvain le jour de l'événement et dans la commune d'accueil de la pause Cornillé les Caves

Prochaine édition déjà fixée au 6 septembre 2025

Un noyau d'acteurs, pas seulement issus de Masc, s'est formé autour de RPE.

La participation de Masc est valorisée en tant que don non numéraire.

Créer l'association spécifique RPE va permettre d'élargir la manifestation, de grandir de façon plus naturelle, notamment pour l'appel aux bénévoles.

La création est en cours, et tous les bénévoles de Masc qui veulent s'investir sont les bienvenus.

Gilles confirme la pertinence de séparer la gestion Masc et RPE.

Masc, en 2024, c'est 465 casques mobilisés cette année avec un total de 3 546 km à sécuriser.

(à ce propos, Jean Michel Guennec aurait trouvé intéressant de savoir, en fonction du nombre de motards par manifestation, combien de kilomètres ont été parcourus).

Laurent Baranger se souvient qu'autrefois, lorsque le Tour Loire Layon avait été lancé et organisé par Masc, la séparation entre Masc et le TLL proprement dit avait déjà l'objet d'une séparation de gestion administrative et juridique.

En cas d'accident, si la responsabilité de l'organisateur est engagée, c'est le président de l'association qui peut être appelé à en assumer les conséquences au plan pénal et au plan des condamnations civiles (indemnités éventuelles à verser au besoin sur ses biens propres).

Le Président se prépare à clore l'assemblée générale.

Avant, il indique que l'association a besoin de changer sa domiciliation pour simplifier les fonctions administratives. L'adresse du trésorier semble la meilleure solution.

14 rue du Coteau de Molières à Angers.

Aucune opposition des membres. La proposition est adoptée

Il évoque rapidement la question des Radio VHF embarquées : c'est obligatoire sur les courses élites. Plus pour entendre les informations de course ou d'éventuelles consignes de sécurité en urgence sur « Radio Tour », que pour alerter sachant que la portée des petits postes de type talkie-walkie est limitée. Les fréquences sont au nombre de deux principalement, et ce sont toujours les mêmes. La « technique » n'est pas un obstacle.

Des possibilités d'achat pas trop cher, entre 20 et 30 € existent. Masc peut en prêter 8 pour les nouveaux la première année, mais dans la durée, le motard doit s'équiper.

En pratique, le motard doit fournir sa radio, ce n'est pas à l'organisateur de le faire.

Si un membre ne se sent pas compétent pour s'équiper, il peut contacter d'autres collègues ou solliciter un membre du bureau et toutes les informations données.

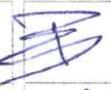
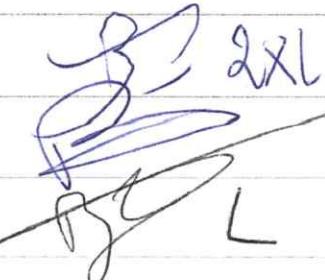
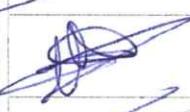
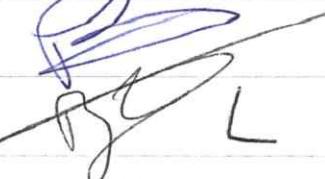
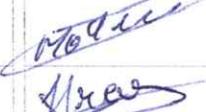
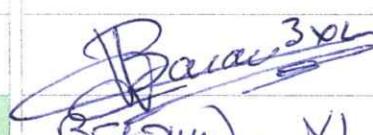
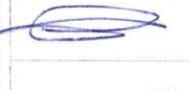
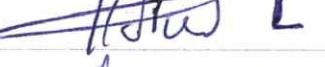
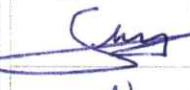
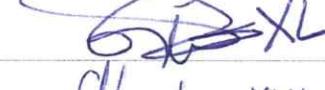
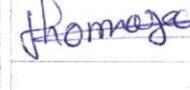
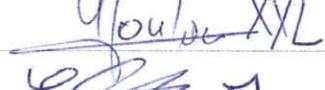
L'ordre du jour est épousé.

Le Président remercie les présents et lève la séance à 11h30.

Une photo en tenue est organisée sur place à l'extérieur du centre Bernard Hinault.

Un buffet est servi ensuite à tous les membres présents.

Feuille de Présence

AVRIL	Richard	Absent		MEME	Pascal	 L
BADILLET	Luc	 2XL		MENET	Marc	
BAILLIF	William			MOLLENS	Christophe	 L
BAIN	Eric	 L		MOREAU	Max	 XXXL
BALDOCCHI	Frédéric	Absent		MORIN	Olivier	Absent
BANCHEREAU	Gabriel	Absent		MOUSSET	Richard	Absent
BARANGER	Laurent	 3XL		PIRON	Marie	 ABSENT
BELOIN	Laurent	 BELAINE XL		PLOTEAU	Patrick	 M
CABRITA	Thierry			PULINX	Nicolas	 XXL
CHABOT	Pascal			RAVARY	Raoul	 M
CHEVALLIER	Stéphane	 XL		RÉTHORÉ	Etienne	 XL
CHOTARD	Alain	 L		SAVATIER	Philippe	Absent
CHOTARD	Loïc	 XXL		SAVATIER	Yannick	
DABIN	Patrice	Absent		SÉMÉRIA	Vincent	 2XL
DEROUET	Pascal	Absent		SIMON	Serge	
DRILLEAU	Gilles	 M		SORTANT	Stéphane	Absent
ELBERT	Michaël	 3XL		TESSIER	Richard	Absent
FISCHER	Gérard	 XL		THOMAZEAU	Elisabeth	
FONTAINE	Guy	 XXL		VAU	Stéphane	?
GODE	Michel	 M		VIVIEN	Didier	 L
GUENNEC	Jean-Michel	 5XL		GALLARD	Philippe	 D
GUILLET	Patrick			MARTIN	Damien	Absent
JAHAN	Manuel	 XL		RUDKIEWICZ → Blouson	Axel	 XL (polo)
LE CORRE	Gérard	 XL				